



Mon ex m'a demandé de l'argent

Par **JustCht**, le **02/12/2023** à **22:27**

Bonjour,

Je me suis séparée de mon ex en Janvier 2023. Nous étions ni mariés, ni pacsés. Nous habitions ensemble. En Mars 2023, j'ai déménagé mais il ne m'a laissé aucun meuble (même ceux que j'avais acheté).

En Juin, il est venu me réclamer une certaine somme d'argent concernant une facture d'électricité. Il voulait que je paye la moitié sauf que la facture était datée d'Octobre 2022 (le mois où nous avons emménagé) jusqu'en Juin 2023. J'ai donc refusé. Il est revenu plusieurs fois en étant de plus en plus agressif dans ses messages.

Je lui ai demandé de déduire d'abord les meubles que je lui ai laissé. Il en a déduit quelques-uns mais m'a ensuite répondu "on ne va pas déduire tout non plus". J'ai donc calculé de mon côté, en prenant uniquement la période où j'étais présente et en déduisant les meubles, je n'arrivais pas du tout à la somme qu'il me demandait.

Il a continué de me réclamer cette somme jusqu'au mois d'Octobre où il m'a menacé en me disant qu'il avait fait appel à la justice.

Prise de panique, je lui ai donné sa fameuse somme...

J'aimerais savoir si aujourd'hui, malgré le virement effectué, je peux lui demander ce qu'il me doit réellement ?